

## FORMATION WILLEMS® - CYCLE ORANGE (cursus court – 3 journées thématiques)

### COMPÉTENCES EN TROIS DIMENSIONS

3 JOURS | 3 ATELIERS | DE MULTIPLES COMBINAISONS POSSIBLES

5 FÉVRIER • 19 MARS • 23 AVRIL

LYON 5<sup>ème</sup> (7 place St-Irénée)

Direction du chant | Nicole Corti - Thibaut Louppe

Harmonisation | Christophe Voidey

Mouvement | Béatrice Chapuis - Juliette Beauviche

Jour 1 | DIM.  
05.02.23

- La valeur artistique et pédagogique des chansons
- L'harmonisation des chansons
- De l'Œuvre au corps et du corps à l'œuvre

Jour 2 | DIM.  
19.03.23

- La direction du chant
- L'harmonisation et l'improvisation au clavier
- La conscience corporelle

Jour 3 | DIM.  
23.04.23

- La direction d'un chœur amateur ou chœur d'enfants
- L'harmonisation de motifs mélodiques, de rythmes, de gammes, de vocalises, etc...
- Le corps physique et sensible

Rens. | Tarifs | Inscript\*  
www.fi-willems.org  
contact@fi-willems.org  
+33 (0)6 18 16 54 38

## INTRODUCTION

**La voix, l'accompagnement harmonique du chant, les rythmes de l'improvisation chantée et le mouvement corporel sont les axes fondamentaux de la proposition pédagogique d'Edgar Willems.**

Chacun de ces domaines présents dans toutes les formations méritent d'être approfondis afin que soient définis au mieux les enjeux de ces disciplines dans le cadre de la progression willemsienne.

C'est par la pratique, l'échange et la réflexion commune que sera consolidée cette conscience. La formation ouverte et ponctuelle en trois tableaux est complémentaire des formations sur longues durées.

Elle est également le lieu de la

découverte d'une proposition pédagogique Willems® précise et construite sur la base d'objectifs humains et artistiques clairement énoncés.

## OBJECTIFS

Différents ateliers thématiques sont proposés au cours de ces journées de formation, permettant au stagiaire désireux d'approfondir ou de découvrir ces domaines vitalemment liés à la proposition pédagogique Willems®, de les mettre en regard à sa pratique professionnelle ou son activité pédagogique.

Le stagiaire est libre de composer avec ces ateliers thématiques selon ses envies et ses besoins.

## DIRECTION DU CHANT

• Montrer l'intérêt de la proposition pédagogique Willems® en faisant sentir aux stagiaires qu'elle peut être un large champ de développement autant personnel que pédagogique et pratique auprès d'un chœur.

- Savoir choisir des chansons (lecture et étude approfondie des partitions), se les approprier et les interpréter avec rigueur et exactitude.
- Amener les stagiaires à rester eux-mêmes dans leur dimension artistique tout en trouvant les paroles adaptées et les bons gestes en fonction du chœur qu'ils dirigent.
- Savoir présenter au chœur l'œuvre à diriger avant la phase pratique : son caractère, sa destination pédagogique, son histoire, son modèle compositionnel. Le savoir inspire le savoir-faire et le savoir-être.
- Développer la conscience des stagiaires sur la connexion existante entre chef et chœur, de la nécessité d'un savoir-être flexible et réactif pour un résultat expressif et convaincant au plan artistique.

## HARMONISATION

- Le rôle du piano dans le cours collectif de formation musicale et/ou d'initiation ; le piano, comme un outil de travail précieux ?
- Le rôle du professeur et sa relation au clavier ; l'utilisation à bon escient du clavier dans l'accompagnement, le soutien, l'imprégnation.

## MOUVEMENT

- Trouver la joie du corps, gourmand d'exister, savourant son « nourrissage » par la musique, l'Œuvre.
- Faire de son corps libre et disponible un outil d'empathie avec l'autre ou avec une action, un lieu de fusion avec le vivant sonore.
- Rencontrer avec confiance son instinct du mouvement émanant du corps touché sensoriellement.
- Se mettre en actions spontanées, improvisées ou étudiées.
- Garder l'esprit vigilant sur ses sensations, ses désirs d'action, ses ressentis ou sa conscience des phénomènes et leur mémorisation.
- Aller du global au détail, pour tenter de recréer depuis l'intérieur de son vécu.





## JOURNÉE N°1

- Direction du chant / **La valeur artistique et pédagogique des chansons**

*Nicole Corti*

Une chanson qu'elle soit ancienne ou contemporaine, brève comme une comptine ou développée pour une chanson à couplets, toute chanson est la synthèse d'une mélodie, d'une harmonie et d'un caractère rythmique. Elle prépare à la conception de la forme. Elle initie à la pratique et à l'écoute des grandes œuvres. Elle représente la miniature du grand répertoire. À ce titre, elle mérite d'être interprétée avec probité et conscience. Tel est l'enjeu de cet atelier.

- Harmonisation / **L'harmonisation des chansons**

*Christophe Voidey*

Travail du style, des registres de la forme, comment renouveler son approche de l'accompagnement ?

- Mouvement / **De l'Œuvre au corps et du corps à l'œuvre**

*Béatrice Chapuis-Westphal*

L'Œuvre, objet d'art, sera considérée dans un sens très large, reconnue à travers les époques, les cultures, les styles.

Partant du silence, notre corps sera rejoint par l'écoute des vibrations des œuvres proposées et choisira sa réponse : être physiquement présent(e) au monde par du mouvement, travailler le rapport avec sa vie sensible et cheminer vers des points de conscience.

À l'inverse, on s'interrogera et expérimentera le rôle du mouvement mettant le corps à l'œuvre pour recréer des phénomènes musicaux (auditifs, rythmiques, mélodiques et harmoniques), en transmettre la substance et fonder un vécu intime et mémorisé.

## JOURNÉE N°2

- Direction du chant / **La direction du chant**

*Nicole Corti & Thibaut Louppe*

Diriger est inviter au chant, suggérer un caractère, induire un fonctionnement vocal. Ce sont l'attitude corporelle et le geste nourris par l'écoute intérieure et la connaissance du chant transmis par l'oralité ou lu sur la partition qui créent la connexion entre chef et chœur. Cette journée a pour objet la mise en lumière des différents paramètres de cette situation récepteur-émetteur.

- Harmonisation / **L'harmonisation et l'improvisation au clavier**

*Christophe Voidey*

Le son, le degré, la fonction, les notions de base, la gamme, la tonalité, les couleurs, les modulations et le voyage ; des chemins possibles entre tonal et modal.

- Mouvement / **Conscience du corps et musicalité du geste dansé**

*Juliette Beauviche*

- Partir d'explorations sensorielles pour s'ouvrir à un corps sensible et plus conscient.

- Laisser naître le mouvement dansé et dévoiler sa capacité à entrer dans la danse.

- Révéler le chant intérieur du mouvement pour développer la musicalité du geste dansé et en jouer.

## JOURNÉE N°3

- Direction du chant / **La direction d'un chœur amateur ou chœur d'enfants**

*Nicole Corti*

Selon que le chœur est un groupe d'enfants plus ou moins jeunes ou un groupe d'adolescents ou un rassemblement d'amateurs, le chant choral invite différemment à la responsabilité individuelle qui produit la qualité collective. Les enjeux de transmission par le geste et le langage verbal utilisés doivent être adaptés.

Cette journée a pour objectif le développement de la conscience de la nécessité d'un savoir-être flexible et réactif pour un résultat expressif et convaincant au plan artistique.

- Harmonisation / **L'harmonisation de motifs mélodiques, de rythmes, de gammes, de vocalises, etc...**

*Christophe Voidey*

Un parcours et une proposition, un plan de travail, comment aborder cette matière ? ; des pistes de réflexion et d'action.

- Mouvement / **Le corps physique et sensible – S'ouvrir à l'écoute de l'autre et à la perception fine de l'environnement spatial et sonore.**

*Juliette Beauviche*

- Mise en état de danse par des explorations physiques pour amener plus de disponibilité et conscience corporelles.
- Explorer diverses propositions de mise en jeu de mouvement pour aller vers l'improvisation en groupe, conscient de sa relation aux autres, à l'espace, au temps et les développer.

## DÉROULEMENT DE L'ACTION

### RECRUTEMENT / PRÉREQUIS

**La formation est ouverte à tout musicien intéressé par les thématiques abordées** ; chaque participant devra compléter soigneusement les rubriques *Profession / Instrument(s) pratiqué(s) / Parcours musical, pratique instrumentale / Suivi formation Willems®* du formulaire d'inscription, permettant d'évaluer au mieux le profil de chaque stagiaire.

### DURÉE DE LA FORMATION

- La formation comprend entre **6h et 18h de cours** (hors pauses), en fonction des ateliers thématiques retenus, répartie sur 3 journées de 6h selon ce planning :
  - Journée 1 / dimanche 5 février 2023 / 10h-13h15 + 14h30-17h45
  - Journée 2 / dimanche 19 mars 2023 / 10h-13h15 + 14h30-17h45
  - Journée 3 / dimanche 23 avril 2023 / 10h-13h15 + 14h30-17h45
- Les **inscriptions « à la carte » sont possibles sur 1, 2 ou 3 journées**, dans un atelier identique ou non. Attention ! La thématique choisie (Direction du chant/Harmonisation/Mouvement) doit être suivie sur 1 journée complète. Seuls les changements de thématique d'une date à une autre sont possibles.

### DÉLAI D'ACCÈS

- La réalisation de la formation est conditionnée à un **minimum de 10 inscrits par journée de formation** (45 personnes maximum).
- **Le nombre de stagiaires est limité à 15 par atelier.** Les inscriptions se font en fonction des places restantes et de la date d'enregistrement de l'inscription. Si un atelier choisi est complet, vous serez contacté pour envisager un report sur un des deux autres ateliers.
- Une fois la diffusion de l'information effectuée et la campagne d'inscriptions ouverte (au minimum 1 mois ½ avant le début de la formation), le stagiaire a la possibilité de s'inscrire jusqu'à 4 jours avant la date du jour de formation choisi (dans la limite des places disponibles).

### LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroulera à Lyon, dans les locaux des *Petits Chanteurs de Lyon / Maîtrise de la Primatiale St Jean* :

#### Maison St-Irénée

7 place Saint-Irénée  
69005 Lyon (France)

[Google Maps](#)



### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les lieux dans lesquels se déroulent les formations de la Fédération Internationale Willems® sont majoritairement aux normes PMR. Il est indispensable de contacter la FIW en amont afin qu'elle puisse anticiper et prendre les dispositions nécessaires pour réserver le meilleur accueil possible.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

### LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation intègre entre autres :

- des cours théoriques
- du travail technique personnel et collectif
- de la mise en pratique individuelle et collective

#### Direction du chant

- L'enregistrement vidéo est un outil pour le travail personnel. Il sera présent tout au long des séances.
- Les partitions seront envoyées par mail en amont et fournies sur place en format papier en début de séance.
- Un pianiste accompagnateur participera aux séances (révélant la potentialité harmonique des partitions, ouvrant à l'harmonie écrite).
- Un temps de bilan collectif en fin de séance sera réalisé ; fera suite la rédaction d'un bilan individuel écrit envoyé ultérieurement à la Fédération.

## Harmonisation

• Support de travail : *Les éléments solfégiques et harmoniques du langage musical* de Jacques Chapuis (Éditions Pro Musica)  
=> ouvrage pour découvrir, pratiquer et comprendre les paramètres de la mélodie (tonale ou modale), du rythme (libre, proportionné ou métrique), de l'harmonie (intervalles, accords et agrégats) ; on y trouve également un chemin d'apprentissage pour l'harmonisation de chansons et de mélodies.

## Mouvement

- Des expérimentations physiques et des échanges sur le ressenti de chacun et l'importance de l'expérience dans la transmission
- Des principes de présentation, d'imitation et d'invention dans chaque pratique
- Des références de supports sonores utilisés ou adaptés (discographie)
- Des ouvrages de référence (bibliographie)
- Des fiches pédagogiques

## LES MOYENS TECHNIQUES

Les cours se déroulent dans des **locaux adaptés à la pratique musicale et au mouvement corporel** (salles spacieuses, équipées d'instruments de musique, de matériel pédagogique sonore et audiovisuel).

Pour l'atelier *Mouvement*, le stagiaire devra prévoir une tenue de sport confortable, propice aux mouvements sans restriction.

## LES MOYENS D'ENCADREMENT

Les cours, sous la conduite du Responsable des formations de la FIW, sont encadrés par :

- **des formateurs titulaires du Diplôme Professionnel Didactique Willems®** (obtenu après au moins 10 années de pratique pédagogique active et à l'issue d'une formation spécifique).
- **des formateurs spécialisés dans leur domaine d'intervention**, musical ou autre : pédagogie générale, recherches scientifiques, développement personnel, corps et mouvement...

=> Biographies des intervenants (*voir en Annexe 1*) : Direction du chant - Nicole Corti & Thibaut Louppe / Harmonisation - Christophe Voidey / Mouvement - Béatrice Chapuis-Westphal & Juliette Beauviche

## MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

- Des feuilles de présence, établies par demi-journée de formation, seront signées par les stagiaires et le(s) formateur(s), justifiant de la réalisation de ladite formation.

- Un bilan sous forme de temps d'échange et de discussion sera réalisé chaque fin de journée entre le formateur et les stagiaires.
- En fin de formation, un questionnaire de satisfaction sera distribué aux différentes parties prenantes (stagiaires/employeurs/formateurs) afin de recueillir leurs retours, appréciations et avis (points positifs, négatifs et/ou à améliorer).

## SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation, précisant la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise par la FIW à chaque stagiaire, à l'issue de la prestation.

## RÈGLEMENT(S)

Les différents règlements liés aux Formations et à l'Organisme sont consultables et téléchargeables depuis le site internet de la Fédération Internationale Willems® [www.fi-willems.org](http://www.fi-willems.org) ou envoyés par mail sur simple demande.

- Règlement Intérieur / Fédération Internationale Willems®
  - Conditions Générales de Vente / Fédération Internationale Willems®
- => consulter [les règlements](#)



## FRAIS D'INSCRIPTION (hors frais de transports, hébergement et repas)

### TARIFICATION

| Frais pédagogiques       | Particulier | Employeur/OPCO |
|--------------------------|-------------|----------------|
| Forfait 1 journée (6h)   | 120 €       | 170 €          |
| Forfait 2 journées (12h) | 195 €       | 275 €          |
| Forfait 3 journées (18h) | 270 €       | 380 €          |

- Réduction de 10% sur les frais pédagogiques : tarif applicable pour les stagiaires exerçant dans les écoles adhérentes à la FIW en tant que membres associés.
- Pour les prises en charge Employeur/OPCO (Uniformation, Akto, Afdas, etc.), contacter le secrétariat pour la constitution du dossier.

## • PAIEMENT

- Acompte de 50€ à verser au moment de l'inscription.
- Possibilité de régler le solde en 2 fois sans frais (15.03-15.04). En cas de non-respect de cet engagement, la FIW se réserve le droit de demander le versement du solde sans délai.
- Règlement du solde au plus tard le jour de la formation.

## • MODES DE PAIEMENT

|  |
|--|
| 1. En espèces  |
| 2. Par chèque bancaire FR (à l'ordre de la Fédération Internationale Willems)                    |
| 3. Par virement bancaire <a href="#">Banque Postale</a>  |
| 4. Par virement bancaire <a href="#">PayPal</a> (si virement bancaire Banque Postale impossible) |

## • CONDITIONS D'ANNULATION

### **Avant le début de la formation :**

- En cas de désistement jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, une somme forfaitaire de 50€ pour dédommagement sera retenue (correspondant à l'acompte versé au moment de l'inscription).
- En cas de désistement à moins de 8 jours avant le début de la formation, aucun remboursement ne sera possible ; le montant total de l'inscription reste dû.
- En cas de désistement pour cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, seule une somme forfaitaire de 20€ pour dédommagement sera retenue.

### **En cours de formation :**

- En cas d'annulation pour cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, une somme forfaitaire de 20€ pour dédommagement sera retenue. Si le montant évalué des frais pédagogiques des cours suivis antérieurement à l'annulation est supérieur au forfait pour dédommagement, le stagiaire devra s'acquitter de la somme correspondante.
- Dans le cas contraire, aucun remboursement ne sera possible ; le montant total de l'inscription reste dû.

*En cas de non réalisation de la prestation de formation (partielle ou totale), la FIW remboursera au stagiaire les sommes indûment perçues.*

## INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS

### • INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription (voir en Annexe 2) est à compléter, signer et retourner par mail à [contact@fi-willems.org](mailto:contact@fi-willems.org) ou à l'adresse postale suivante :

Fédération Internationale Willems® - 46 rue Bugeaud - 69006 Lyon (FR)  
Après enregistrement, vous recevrez une confirmation d'inscription par mail.

- RENSEIGNEMENTS - Téléphone : +33 (0)6.18.16.54.38
- Mail : [contact@fi-willems.org](mailto:contact@fi-willems.org)
- Site : [www.fi-willems.org](http://www.fi-willems.org)

=> permanence du secrétariat : lundi-mardi > 9h-17h & jeudi-vendredi > 9h-16h



## INFORMATIONS PRATIQUES

**REPAS** => Les repas sont à la charge du stagiaire.

Quelques propositions à proximité du lieu de formation...

- Sur la place St-Irénée, vous pourrez trouver une petite épicerie "[Panier Sympa](#)", une boulangerie "[Fetishi et Gourru](#)" (avec petit espace restauration rapide) et une boucherie-charcuterie-traiteur "[Le Domaine de Limagne](#)".
- Ces restaurants sont à 5-7 minutes à pied de la Maison St-Irénée : [La Petite Auberge](#), [Sunamis](#) (restaurant Thaï et Japonais), [Brasserie Le Terminus](#), [Speed'za](#).

**HÉBERGEMENT** => L'hébergement est à la charge du stagiaire.

Quelques pistes...

- [Centre Jean Bosco](#) / 14 rue Roger Radisson - 69005 Lyon (15 min. à pied du lieu de formation)
- [Ho36 Hostel](#) (style auberge de jeunesse) / Lyon 7<sup>ème</sup>
- [Airbnb Lyon](#)
- [Hometogo Lyon](#)
- [ONLYLYON Tourisme](#) : site répertoriant divers types d'hébergement à Lyon (hôtels, chambres d'hôtes, appartements, campings...)

• **Aéroport Lyon Saint-Exupéry → Maison St-Irénée :**

En T.E.C. :     **1.** Tram Rhône-Express Aéroport Lyon Saint-Exupéry → Gare SNCF Part-Dieu  
                  **2.** Traverser la gare SNCF Part-Dieu vers le centre commercial, sortie Vivier Merle (prévoir 5 min)  
                  **3.** Tram T1 - Gare Part-Dieu Vivier Merle > direction Debourg / arrêt Perrache  
                  **4.** Ligne Bus B46 – Perrache > direction Boyer / arrêt Saint-Irénée  
                  **5.** Rejoindre à pied Maison St-Irénée  
                  ou  
                  **4.** Ligne Bus B49 – Perrache > direction Ste Foy Châtelain / arrêt Saint-Irénée  
                  **5.** Rejoindre à pied Maison St-Irénée  
                  Coût approx. : 18€ / Durée du trajet approx. : 1h15

En taxi/VTC :   Coût approx. : 65€ / Durée approx. du trajet : 35 min

• **Gare SNCF Part-Dieu → Maison St-Irénée :**

En T.E.C. :     **1.** Tram T1 - Gare Part-Dieu Vivier Merle > direction Debourg / arrêt Perrache  
                  **2.** Ligne Bus B46 – Perrache > direction Boyer / arrêt Saint-Irénée  
                  **3.** Rejoindre à pied Maison St-Irénée  
                  ou  
                  **1.** Tram T1 - Gare Part-Dieu Vivier Merle > direction Debourg / arrêt Perrache  
                  **2.** Ligne Bus B49 – Perrache > direction Ste Foy Châtelain / Saint-Irénée  
                  **3.** Rejoindre à pied Maison St-Irénée  
                  Coût approx. : 2,20€ / Durée du trajet approx. : 45 min

En taxi/VTC :   Coût approx. : 20€ / Durée du trajet approx. : 20 min

• **Gare SNCF Perrache → Maison St-Irénée :**

En T.E.C. :     **1.** Ligne Bus B46 – Perrache > direction Boyer / arrêt Saint-Irénée  
                  **2.** Rejoindre à pied Maison St-Irénée  
                  ou  
                  **1.** Ligne Bus B49 – Perrache > direction Ste Foy Châtelain / arrêt Saint-Irénée  
                  **2.** Rejoindre à pied Institution Maison St-Irénée  
                  Coût approx. : 2,20€ / Durée du trajet approx. : 15 min

En taxi/VTC :   Coût approx. : 8€ / Durée du trajet approx. : 10 min

• **En voiture :**

- Pas de parkings dans l'enceinte du lieu de formation mais des stationnements publics gratuits à proximité : rue Sœur Bouvier - [Google Maps](#)  
- Informations sur le stationnement sur voirie – Ville de Lyon (5<sup>ème</sup> arrt.) / [Lien](#)



**Fédération Internationale Willems®**  
(siège & secrétariat)  
46 rue Bugeaud – 69006 Lyon (FR)

Tél. : +33 (0)6.18.16.54.38  
Mail : [contact@fi-willems.org](mailto:contact@fi-willems.org)  
Site : [www.fi-willems.org](http://www.fi-willems.org)

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767  
APE N° 8559B / SIRET N° 327 237 566 00077  
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82 69 12756 69 auprès du Préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)